



## Divorce en Ukraine: inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.07.2022

### Documents à soumettre

- Jugement de divorce avec date d'entrée en vigueur, si le divorce a été prononcé par un tribunal
- Acte de divorce (duplicata, datant de moins de six mois), si le divorce a été prononcé par un office de l'état civil
- Extrait du registre d'état des actes de mariage indiquant le nom de famille porté avant le dernier mariage.
- Copie du passeport

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

### Traduction

Les documents doivent être traduits dans une langue nationale suisse (français, allemand ou italien) et les traductions légalisées par un notaire reconnu par les autorités ukrainiennes. La traduction ne doit être effectuée qu'après obtention de l'apostille.

### Légalisation

Tous les documents d'état civil ukrainiens doivent être munis d'une apostille avant d'être transmis à la représentation suisse :

Ministère de la Justice : +380 44 233 65 13

### Emoluments

L'inscription du divorce/dissolution du partenariat enregistré dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

### Informations supplémentaires

Une copie des documents mentionnés (recto-verso) devra également être remise à cette occasion pour les dossiers de l'ambassade (en plus des originaux).

Le document peut être remis en main propre ou envoyé par courrier à cette représentation. Veuillez noter que le risque d'un envoi par la poste doit être assumé par l'expéditeur. Si les documents sont remis personnellement à cette représentation, un rendez-vous doit impérativement être pris au préalable avec l'ambassade [kyiv@eda.admin.ch](mailto:kyiv@eda.admin.ch).

Indications supplémentaires à fournir : adresse exacte du domicile, nom(s) et prénoms des parents, lieu de naissance et état civil (célibataire, divorcé/e, veuf/ve).